

Le 12 décembre 2006

Réunion publique sur l'A 104
Intervention de Philippe Esnol
Maire de Conflans-Sainte-Honorine
Conseiller général des Yvelines

1/Historique

40 ans d'études pour le « bouclage de la Francilienne » et de luttes ont précédé le débat public qui a été animé par la CPDP présidée par Jean Bergougnoux et qui vient de s'achever avec la décision du ministre Dominique Perben.

En fait de bouclage, il ne s'agit que de la réalisation du tronçon A 14 entre Méry et Orgeval c'est-à-dire entre les zones industrielles de Cergy et l'usine PSA Peugeot de Poissy.

Au cours de ces 40 années, plusieurs familles de tracés ont été proposées. Propositions du groupement Villexpress, débat Bianco (1994-1997). La décision ministérielle du 9 février 1995 retient le fuseau sud-est. Celle du 27 janvier 1997 retient le tracé rive droite par la boucle de Chanteloup. Ce tracé rencontre une vive opposition des populations qui s'organisent (COPRA) et des communes concernées (Pierrelaye, Herblay, Eragny, Conflans, Achères, Andrésy, Maurecourt, Orgeval) qui se coordonnent dans un comité de communes.

Les municipalités successives de Conflans sont toutes dans la bataille, de toutes les démarches et de toutes les actions soit directement soit au côté du COPRA. Le comité des communes est présidé par Jean-Paul Huchon puis par moi-même. Ces efforts collectifs aboutissent à faire annuler le projet par la rive droite et Chanteloup par trois premiers ministres : Pierre Bérégovoy, Edouard Balladur et Lionel Jospin.

Les choses en sont restées là jusqu'en début d'année 2006 où a été lancée la procédure de débat public à l'initiative de Gilles de Robien et de Dominique Perben. Le lancement du débat public se fait en février 2006 sur la base du précédent tracé baptisé pour la circonstance « tracé historique » et de quatre autres tracés.

La concertation qui s'étale de mars à juillet 2006 donne lieu à de nombreuses réunions auxquelles la mairie de Conflans participe et est représentée soit par son maire soit par un adjoint (en l'occurrence Hubert Biteau).

Dès avant la conclusion des débats, j'ai multiplié les interventions auprès des différents décideurs et j'ai pris publiquement position contre toutes les options qui paraissaient défavorables à la région, au département ou à la ville. Je suis ainsi intervenu auprès du Président du Conseil Régional en étendant mes réserves au SDRIF en cours d'élaboration. Je suis intervenu auprès du Président du Conseil Général. J'ai fait part de mes critiques au Sous-Préfet de Saint Germain et au Préfet des Yvelines, chaque fois que j'en ai eu l'occasion. Je suis intervenu en séance publique du Conseil Général et j'ai questionné le Préfet de Région en faisant connaître nos positions sur le dossier. J'ai écrit directement à Dominique Perben pour lui réaffirmer nos critiques, commentaires et arguments juste avant sa décision.

Nous avons épuisé tous les moyens de concertation qui existent en démocratie.

2/La décision du Ministre

La décision prise par le ministre à l'issue du débat public est la pire de ce qui pouvait être imaginé. Elle ne tient aucun compte des populations puisque le tracé passe par les zones les plus urbanisées et en particulier par Conflans qui serait coupée en deux. Les dégâts environnementaux, les risques de pollution et les dangers pour la santé publique sont énormes.

Sur le plan technique, le tracé est d'une complexité incroyable puisque sur 10 KMS on prévoit trois franchissements de Seine (en aérien, en sous fluvial et par viaduc) et on multiplie les échangeurs notamment encore à Conflans.

Sur le plan financier c'est un projet pharaonique qui coûtera aux contribuables la bagatelle de 2 milliards d'Euros.

Sur le plan de l'aménagement du territoire c'est un gadget car ce tronçon d'A 104 ne permettra pas le bouclage de la Francilienne mais viendra buter sur l'autoroute A 13 déjà engorgée à Orgeval.

La décision prise sacrifie tout, en fait, à l'objectif économique à court terme de développer encore plus les zones industrielles de la ville nouvelle et de favoriser l'approvisionnement routier des usines PSA Peugeot de Poissy, avec au passage l'utilisation de la future plate forme multimodale d'Achères. Entre ces deux points... pas d'état d'âme... on saccage tout : les paysages, les villes, les hommes et l'avenir.

Au passage, notons le, on ne s'interdit pas de faire une petite opération politicienne car on ne me fera pas croire que c'est par hasard que les communes le plus touchées par la décision du ministre sont toutes de gauche : Pierrelaye, Eragny, Conflans et Achères !

Je parlais tout à l'heure de démocratie dans nos démarches. En retour, avec la pseudo concertation qui a eu lieu et qui a permis au ministre de ne retenir que ce qu'il avait précédé, nous n'avons eu que de la « com » voire de la manipulation. C'est cela la démocratie à la sauce Perben... une arnaque !

3/Qu'avons-nous fait ?

Dès que nous avons eu connaissance de la décision du ministre, le 24 octobre au soir nous avons contacté trois cabinets d'avocat afin d'envisager les possibilités de recours en annulation de cette décision ministérielle. Il faut dire que cette procédure de débat public est nouvelle, qu'elle nous vient de la législation européenne et qu'il n'y a pas encore de jurisprudence établie. Après études et sur les conseils du cabinet d'avocats, nous avons décidé de faire un recours devant le tribunal administratif. Ce recours doit être déposé avant le 27 décembre. Le dossier est en cours de constitution.

Nous avons saisi par courrier argumenté toutes les personnalités du gouvernement pouvant agir sur ce dossier : Dominique Perben bien sûr et Gilles de Robien (en tant qu'ancien ministre de l'Equipement et actuel ministre de l'Education Nationale), Nelly Olin, Dominique de Villepin et le Président de la République.

Nous avons également saisi d'autres personnalités politiques comme Michel Rocard ainsi que tous les candidats déclarés ou possibles à l'élection présidentielle : Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Dominique Voynet, Marie-Georges Buffet, Nicolas Hulot.

Nous avons des réponses claires et positives de Ségolène Royal, Dominique Voynet et Marie-Georges Buffet. Nous avons un accusé de réception de Nicolas Sarkozy nous annonçant une réponse prochaine que nous attendons.

Je suis intervenu à nouveau devant le Préfet des Yvelines au Conseil Général et je dois rencontrer prochainement le Préfet de Région avec Jean-Paul Huchon.

Toute l'équipe municipale est sur la brèche autour de son Maire et je remercie, à cette occasion, les élus de l'opposition municipale pour leur solidarité.

4/La mobilisation

La mobilisation et l'action solidaires des conflanaises et des conflanais doivent s'amplifier.

Pour cela, nous tenons à ce que les habitants soient parfaitement informés de ce que nous faisons. C'est le but des deux courriers que j'ai adressés aux conflanais depuis le 24 octobre, ainsi que de la Lettre du Maire Conseiller général qui s'ajoutent aux articles détaillés du VAC Magazine.

Dès cette semaine, sur le site de la Mairie, nous mettrons en place un blog où vous pourrez trouver tous les éléments du dossier et dialoguer avec nous et entre vous sur le sujet.

Enfin, pour les informations rapides telles que l'organisation de réunions comme celle-ci, les panneaux lumineux d'informations permettent d'être très réactifs.

Surtout, nous allons lancer une campagne de cartes postales pétitions qui seront largement diffusées. Utilisez-les. Remplissez-les. Elles aideront à faire connaître votre mécontentement et pourront faire changer le cours des choses.

Car ma conviction est que nous pouvons faire reculer le gouvernement ! Cette autoroute ne se fera pas !